

jedeclare.com progresse... Nous progressons !

L'expert-comptable, créateur de l'information comptable et financière apporte un degré de sécurité et de fiabilité destiné à inspirer confiance à ses destinataires. Cette information donne tout d'abord à l'entreprise les moyens de disposer des fonds nécessaires à son développement. Elle lui permet ensuite d'acquitter, dans une juste proportion, ses charges et obligations vis-à-vis de l'Etat et des organismes sociaux.

L'information comptable et financière est enfin l'outil nécessaire aux conseils que l'expert-comptable est à même de prodiguer.

On perçoit dès lors toute l'importance de cet outil. Encore faut-il que cette information circule à bon escient, sans menace d'être altérée.

Créer et diffuser l'information comptable et financière dématérialisée en toute sécurité ? Voilà un enjeu considérable, que la profession a décidé de relever avec le portail "jedeclare.com".

Initiative aujourd'hui couronnée d'un succès indiscutable. Avec un chiffre record de 8,8 millions de flux dématérialisés en 2009, soit une croissance de 60 % par rapport à l'exercice précédent, jedeclare.com a confirmé sa position de leader en matière de télétransmission, tant en



“
**Nous avons désormais
 une ambition : atteindre
 d'ici deux ans
 un objectif de “100 %
 dématérialisé” avec
 un modèle économique
 permettant, à terme,
 de parvenir
 à la gratuité.**
 ”

matière fiscale que sociale et bancaire.

Durant la campagne fiscale 2009, vous avez transmis via jedeclare.com, 65 % des liasses fiscales dématérialisées pour le compte de plus de 1 360 000 entreprises.

Nous avons désormais une ambition : atteindre d'ici deux ans un objectif de “100 % dématérialisé” avec un modèle économique permettant, à terme, de parvenir à la gratuité. C'est ainsi qu'au mois de janvier vous avez pu télétransmettre gratuitement près de 560 000 DADS-U marquant une progression de 54 % par rapport à 2009.

Proactive et exemplaire en matière de téléprocédure, la profession attend dans ce domaine des encouragements des pouvoirs publics. Reconnaître notre rôle de tiers de confiance habilité à viser et à conserver les pièces justificatives vis-à-vis des administrations, faciliter les opérations de mandatement par nos clients... Tous les obstacles entravant les téléprocédures doivent disparaître.

Pour inciter les pouvoirs publics à lever ces obstacles, faisons le choix de notre avenir en télédéclarant massivement via jedeclare.com. ■

Joseph Zorziotti

Président du Conseil Supérieur